

*L'intérêt d'une frontière :
l'exemple des Monts Mandara
(Cameroun/Nigéria)*

Antoinette HALLAIRE

Lorsqu'on évoque les partages de l'Afrique de l'époque coloniale, on déplore souvent les tracés des frontières qui ont rarement tenu compte de la réalité sociale (alors mal connue), et ont coupé des groupes humains homogènes. Cette situation paraît effectivement choquante, et les responsables des nouveaux États, désireux de forger le sentiment d'unité nationale, la dénoncent. Mais qu'en est-il pour les populations concernées, celles qui se trouvent ainsi « dépecées » en deux ou trois morceaux ?

Observons-le concrètement sur un exemple, celui des habitants des Monts Mandara, partagés en deux par la frontière entre Cameroun et Nigéria.

**La frontière Cameroun/Nigéria
à travers les Monts Mandara**

Au début du XX^e siècle, les Allemands prennent possession du nord du Cameroun, qui englobe alors la totalité des Monts Mandara. Après la guerre de 1914-1918, le Cameroun est placé sous mandat (qui deviendra tutelle en 1945) de la France (Cameroun français) et de la Grande-Bretagne (Cameroun britannique). Les Monts Mandara sont dès lors partagés en deux. Après l'indépendance du Cameroun en 1960, les habitants du Cameroun britannique sont invités à décider de leur appartenance par référendum. Ceux du sud choisissent le Cameroun, ceux du nord optent pour le Nigéria. C'est maintenant une frontière entre deux États indépendants qui sépare les montagnards.

Les Monts Mandara constituent une région relativement homogène. Avec leurs pentes raides, leur altitude (qui influe sur le climat et la végétation), et leurs sols caillouteux, les aptitudes agricoles sont différentes de celles des plaines voisines. Le relief accidenté a évité à leurs habitants de subir la domination des empires musulmans voisins, et leur peuplement s'est constitué essentiellement à partir d'hommes venus au cours des siècles se réfugier pour conserver leur liberté. Ils ont été, jusqu'à une date toute récente, un des bastions de l'animisme, et le demeurent encore aujourd'hui dans une large mesure.

Le cloisonnement du relief a cependant favorisé la différenciation de nombreux groupes ethniques (plus de trente, du côté camerounais, pour 450 000 habitants), qui ont chacun leur personnalité bien marquée. Mais tous appartiennent à une même civilisation et présentent une unité qui permet, et qu'entretiennent, les fréquentes migrations d'un groupe à l'autre.

Le tracé de la frontière suit grosso modo une ligne de partage des eaux, laissant la plus grande partie de la zone montagneuse au Cameroun, et seulement ses retombées sur la plaine du Yedseram au Nigéria. Or, les limites entre terroirs et territoires ethniques montagnards correspondent généralement à des talwegs. D'une façon quasi systématique, la frontière s'est donc trouvée partager en deux des groupes ethniques et même des communautés villageoises.

Examinons les conséquences de cette coupure pour les populations.

Le passage de la frontière : une échappatoire ou un moyen de pression

Les habitants des Monts Mandara sont des paysans attachés à leur sol et d'une grande stabilité. Certains cependant peuvent se trouver contraints à quitter leur village pour une raison ou une autre : saturation foncière de leur terroir, mécontentes, rejet de leur communauté pour des transgressions d'interdit... On observe ainsi, en étudiant l'histoire locale, de nombreuses migrations intramontagnardes, anciennes ou récentes. Des familles sont passées d'un village à un autre, voire d'un groupe ethnique à un autre. Le passage de la frontière apporte une autre dimension à ce type de départ. Il permet à un individu ayant des démêlés avec la justice de son pays (dettes ou amendes à payer par exemple), d'y échapper.

Il permet également de se soustraire à des contraintes jugées excessives. De 1960 à 1980, une politique de fermeté est menée au Cameroun à l'égard des montagnards : on les oblige à se vêtir, à descendre habiter au pied de leurs massifs, à cultiver du coton lorsqu'ils disposent de sols adéquats. Si la masse s'est pliée tant bien que mal à ces directives, certains, dans quelques cas extrêmes, ont préféré aller s'installer dans les montagnes voisines du Nigéria.

Ainsi en 1977, la société cotonnière, qui cherche constamment à augmenter les superficies de coton, décide d'en faire faire à des groupes montagnards très denses, disposant de peu de terres en piémont, et qui, pour cette raison, n'y avaient pas jusqu'alors été engagés. Des terrains sont délimités, sur leurs meilleurs sols, où les villageois sont invités à faire du coton. Ceux-ci passent outre, et y sèment comme chaque année du sorgho. Un mois plus tard, ils sont contraints par les gendarmes d'arracher leur sorgho en train de pousser. A la saison sèche suivante, plusieurs familles ayant subi ces mesures partent s'établir au Nigéria.

Ces migrations-fuites se présentent surtout comme des représailles, une menace que les montagnards peuvent brandir pour rendre l'administration plus tolérante. De fait, la culture du coton sera rapidement abandonnée dans ce secteur.

Un autre exemple illustre un type de situation différent, mais où l'émigration au Nigéria est également utilisée comme moyen de pression. Un gros village frontalier réclame vainement une école primaire. Le chef de village fait alors valoir que leurs voisins nigériens en sont largement dotés, et évoque le risque de voir ses administrés franchir la frontière pour pouvoir scolariser leurs enfants. Il obtient finalement son école.

On touche là, en effet, à un point sensible de la politique des deux pays. Pour des raisons de prestige, chacun d'eux cherche à attirer les populations frontalières. Après le rattachement du Cameroun britannique nord au Nigéria, le Cameroun a engagé ceux qui voulaient rester camerounais à venir se réfugier chez lui. Une zone d'accueil, sur le plateau alors vide à l'ouest de Mokolo, leur a été ouverte, et ils ont été dégrevés d'impôt pendant trois ans. Un bon nombre de familles sont alors

venues. Le Nigéria a ensuite pris des mesures analogues, qui ont provoqué des mouvements inverses.

Enjeu de la rivalité entre les deux pays, les populations y trouvent en fin de compte leur profit.

Frontière et stimulation économique

Les disparités économiques entre le Cameroun et le Nigéria créent un effet de seuil. Les prix des produits locaux et des marchandises importées varient, parfois fortement, d'un pays à l'autre. Les populations sont sensibilisées à ces différences, surtout lorsqu'elles appartiennent à un groupe ethnique à cheval sur la frontière, et sont constamment amenées, pour des raisons familiales ou amicales, à faire des allées et venues entre les deux Etats.

L'écoulement des produits locaux

Habitant à proximité de la limite entre les deux zones économiques, les cultivateurs peuvent en jouer pour tirer le meilleur parti possible de leurs productions. Examinons le cas des Camerounais.

Leurs deux principales productions, le sorgho et l'arachide, sont vendues sur le marché camerounais. La demande de sorgho y est importante, notamment dans les villes ; l'arachide, principale culture commerciale, exportée ou destinée à la consommation du sud du pays, bénéficie d'une bonne organisation commerciale et de prix intéressants.

En revanche, des produits annexes, souvent spécifiques de la région montagneuse : haricot, voandzou, souchet, sont expédiés au Nigéria où les prix sont plus élevés qu'au Cameroun.

Les paysans savent parfaitement choisir leur point de vente et diriger leur produit vers l'est ou vers l'ouest suivant le cas.

La demande du Nigéria a provoqué une diversification de la production, du moins dans la partie sud des Monts Mandara où les populations, plus aisées qu'au nord, sont mieux insérées dans une économie de marché. Le voandzou et le souchet autrefois exclusivement destinés à l'autoconsommation familiale et cultivés par les femmes sur de micro-parcelles, sont devenus des cultures commerciales d'appoint. Certaines exploitations en font de véritables champs, que cultivent hommes et femmes, et en vendent chaque année une ou plusieurs centaines de kilos. Le haricot, que les montagnards cultivent soit en rotation soit en association avec le sorgho, est devenu aussi une source de revenus complétant ceux que procure l'arachide.

Ces montagnards ont pu ainsi s'orienter vers un système de petite polyculture, qui est le meilleur garant de sécurité.

La contrebande

Les taxes et droits de douane sont faibles ou inexistants au Nigéria, et élevés au Cameroun, les deux pays n'ayant pas la même politique en ce domaine. Il en résulte des différences de prix considérables, pouvant aller du simple au double, pour les produits industriels et les marchandises importées. Une telle situation favorise évidemment la contrebande, que les multiples postes douaniers camerounais sont impuissants à enrayer totalement.

Un premier avantage pour les populations frontalières, qui est en fait plus ou moins toléré (au moins pour les achats portant sur de petites sommes), consiste à aller acheter sur les marchés nigériens proches, Mubi et Madagali, des produits destinés à leur propre consommation. Elles peuvent ainsi se procurer à bon compte des

tôles pour couvrir leurs cases, du bois de construction, des transistors, des bicyclettes, des pagnes et vêtements, des cuvettes et casseroles, etc.

- Mais certains ne s'arrêtent pas là. Quoi de plus facile en effet pour un frontalier que de faire acheter par un ami ou parent d'un village nigérian voisin des marchandises qu'il entrepose chez lui, puis de leur faire passer clandestinement la frontière pour aller les vendre sur les marchés du voisinage, en réalisant de bons bénéfices ? Ce type de petite contrebande serait très répandu.

Quelques-uns, pour élargir leur rayon d'action, utilisent une motocyclette, avec laquelle ils peuvent emprunter des sentiers et ont toute chance d'éviter les contrôles douaniers. Ils vont vendre leurs marchandises dans les villes de Guider ou Garoua, où les attendent des acheteurs spécialisés. Activité risquée mais lucrative.

La vitalité économique des zones frontalières

La contrebande ne profite qu'à une petite minorité, et au détriment de l'Etat et du commerce officiel. Mais elle n'est qu'un aspect, finalement accessoire, de la stimulation économique apportée par la disparité des prix.

Elle a, dans certains cas, un rôle d'entraînement. On rencontre des commerçants, aux activités parfaitement licites, qui ont appris leur métier (observation des cours, maniement des changes) et se sont constitué leur fonds initial grâce à la contrebande. Ayant acheté leurs premiers stocks, voire un camion, ils s'établissent officiellement, paient patente, et font honnêtement leur travail. La région, en partie pour cette raison, secrète de nombreux commerçants, dont certains de grande envergure, qui offrent des services adaptés aux paysanneries, et elle échappe à l'emprise des commerçants peul des villes du Nord-Cameroun.

Les masses paysannes, de leur côté, sont stimulées pour produire en vue de la vente. Elles ont à leur disposition les services de nombreux commerçants ; elles sont habituées à comparer les prix, et savent vendre au bon moment et au bon endroit. Certains, on l'a vu, ont développé des cultures secondaires qui s'écoulent bien au Nigéria. La cueillette est très pratiquée en saison sèche : celle du fruit du tamarinier, mais aussi celle de la graine d'un petit arbuste sauvage (tchaloï en fulfuldé) poussant sur les pentes parmi les rochers, dont des commerçants ont découvert récemment qu'elle se vendait bien, notamment au Tchad.

La frontière est donc un facteur indubitable d'activité économique. Son effet est sans doute particulièrement sensible pour une région montagneuse comme celle des Monts Mandara qui n'a pas la possibilité de se lancer dans de grandes spéculations comme la culture mécanisée du coton, et doit tirer parti de ses moindres ressources.

Les groupes frontaliers du sud des Monts Mandara connaissent depuis une quinzaine d'années un véritable décollage économique qui est dû pour une bonne part à l'effervescence commerciale liée à l'effet frontière.

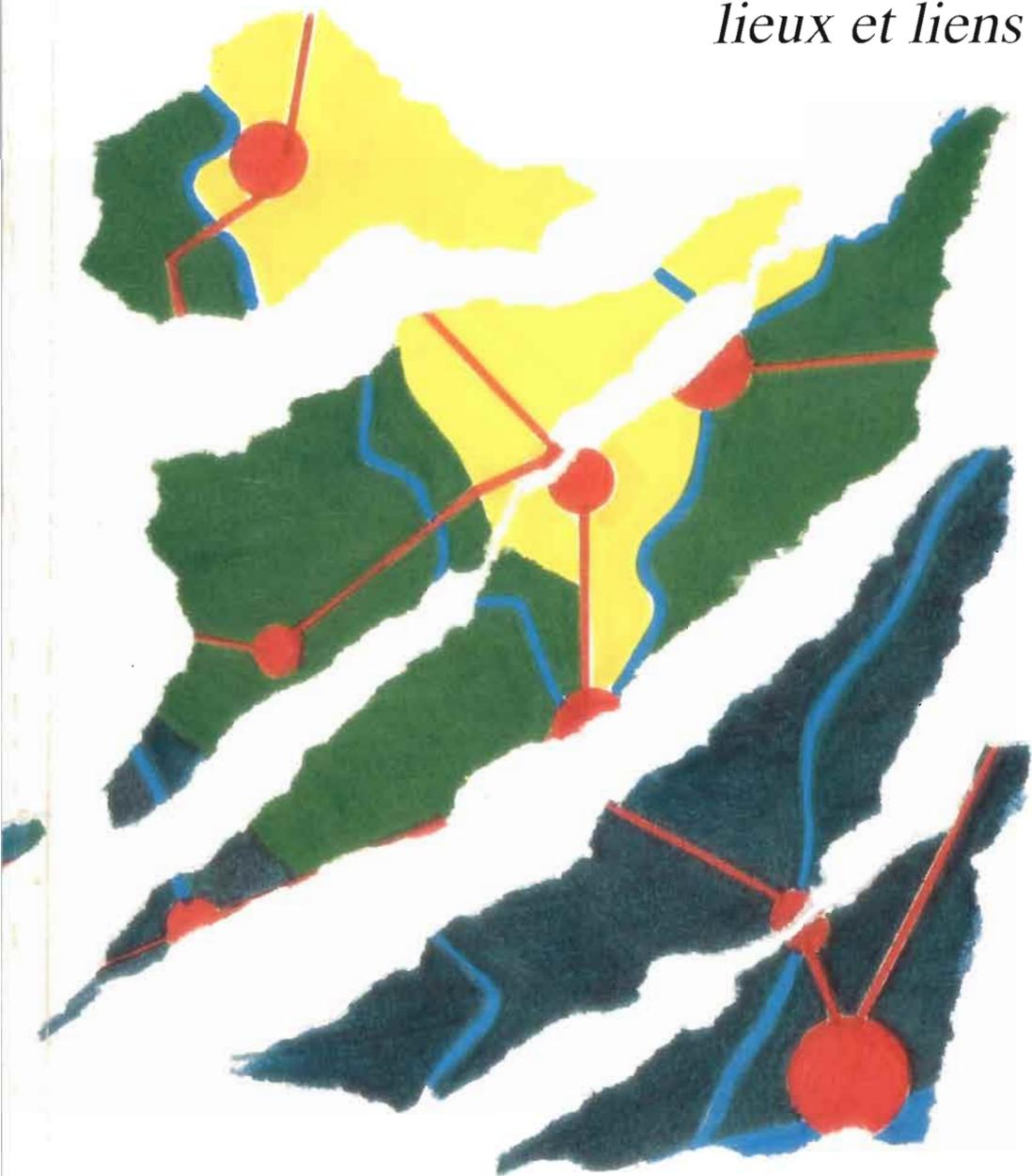
Ces quelques observations sont sans doute partielles et il est possible que des aspects néfastes du découpage entre Cameroun et Nigéria nous échappent. Elles incitent, en tout cas, à se garder des idées reçues dans ce domaine.

Mais le cas des frontaliers des Mandara nous apporte un enseignement plus général. Il montre que des populations, vivant en l'occurrence dans un milieu physique aux aptitudes agricoles médiocres, peuvent connaître une relative prospérité grâce aux échanges entre Etats voisins. On s'inquiète aujourd'hui des effets pervers engendrés trop souvent par les opérations de développement agricole ; celles-ci sont généralement fondées sur une monoculture destinée à l'exportation vers l'Europe, des innovations techniques et un encadrement donnant des directives précises. Une autre perspective est ici ouverte, valable également pour les régions plus éloignées d'une frontière : chercher à stimuler le commerce interrégional par l'information,

par une bonne infrastructure routière, et par un réseau commercial adapté à ce type d'échanges ; mais laisser, dans la mesure du possible, jouer les initiatives des paysans, afin de préserver leur capacité à s'adapter et leur dynamisme.

Tropiques

lieux et liens



Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
et du Ministère des Affaires Etrangères*

Sommaire

Présentation - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

Avant-propos - P. GOUROU

Liens - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,
H. ATTIA

Campagnes en devenir - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

Autour des villes - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,
J. CHAMPAUD.

Compositions d'espaces - A. SECK, M.-C. AQUARONE,
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

Liste des auteurs

Table des matières